

JOURNAL DE MONACO

52 numéros par an.

POLITIQUE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Bureaux : rue de Lorraine

PARAISANT LE DIMANCHE.

AVIS :

Les lettres et envois non
affranchis seront refusés.

(UN NUMÉRO DÉTACHÉ : 25 CENTIMES.)

AVIS :

Les manuscrits non insérés
ne seront pas rendus.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction du Journal, s'adresser à M. Eusèbe Lucas, rédacteur en chef à Monaco (Principauté).

ABONNEMENTS :

	Un An	Six mois	Trois mois		Un An	Six mois	Trois mois
Principauté	42 fr.	6 fr. » c.	3 fr. » c.	Allemagne	43 fr.	6 fr. 50 c.	3 fr. 25 c.
Piémont et Etats-Romains	43 »	6 » 50 »	3 » 25 »	Autriche	44 »	7 » » »	3 » 50 »
Italie.	44 »	7 » » »	3 » 50 »	Angleterre et Belgique	47 »	8 » 50 »	4 » 25 »
France	45 »	7 » 50 »	3 » 75 »	Les abonnements comptent du 1 ^{er} et du 15 de chaque mois.			

ANNONCES. — 25 cent. la ligne — On traite de gré à gré pour les autres insertions.

AVIS

Les personnes dont l'abonnement expire le 1^{er} Juin sont priées de le renouveler, afin d'éviter un retard dans l'envoi du journal.

Monaco, le 22 Mai 1859.

La semaine qui vient de s'écouler n'a produit sur le théâtre de la guerre aucun fait important. A l'extérieur, la démission de M. de Buol, son remplacement par le comte de Reichberg, la mission infructueuse du comte Caroly à Saint-Petersbourg, les ouvertures faites ensuite par l'Autriche à la Sublime Porte relativement à un traité d'alliance offensive et défensive, sont autant d'oscillations dont on ne saurait préjuger la valeur et auxquelles le résultat seul d'une grande bataille peut assigner un but et une portée.

Une quantité considérable de navires français continue de sillonner nuit et jour la mer devant nous ; le passage de la Cavalerie de la Garde Impériale est incessant sur les hauteurs qui nous dominent ; toute cette activité formidable dont nous sommes spectateurs, témoigne des dispositions rapides que va prendre l'armée française en vue d'un engagement sérieux.

D'après les assurances formelles données par l'Empereur, nous pouvons dire aujourd'hui que ces préparatifs sont les gages d'une sécurité chaque jour plus certaine pour notre pays, et si l'expectative émouvante des événements et la pensée de la lutte sanglante qui va s'engager nous laissent une impression profonde et pénible, l'espérance de voir bientôt atteint un but conforme aux principes d'ordre et de liberté, nous dédommage de nos angoisses.

Aussi tous les vœux sont-ils pour la réussite des grandes choses tentées, pour le succès de cette médiation de la France dont le nom seul est un gage d'avenir.

La Principauté ne peut douter un instant que

tout ce qu'elle élabore au sein du calme et de la tranquillité ne reçoive une impulsion féconde de la paix future. Mieux encore, elle compte sur l'issue loyale du différend soulevé, il y a dix ans, par le Piémont. Les difficultés qui en font l'objet, et qui ne pouvaient se rattacher que d'une façon secondaire aux préoccupations politiques de ces derniers temps, ont retrouvé dans la question d'Italie l'appui qui leur était nécessaire. Leur solution n'est plus une probabilité. En rétablissant les choses dans leur état normal, en replaçant Menton dans la situation que l'opinion publique de cette ville, que ses droits nationaux et que la souveraineté du Prince lui assignent, en régularisant enfin la situation, là où des intentions indignes de son rôle actuel l'avaient troublée, le Piémont aura fait pour le pays tout ce que celui-ci est en droit d'en attendre ; le complet développement de sa prospérité et de son bien-être en seront la conséquence. Ce qu'il doit aujourd'hui à sa vitalité, en dépit des obstacles, est un gage de son essor, et nous sommes certains que les richesses territoriales qu'il possède, que les industries dont il est susceptible et les avantages de son climat, réaliseront rapidement l'avenir que nous ambitionnons pour lui.

Nous avons annoncé que la concession du chemin de fer du littoral était accordée à une compagnie anglaise, et que de Voltri à Savone les travaux allaient commencer. Les études du chemin de Toulon à Nice sont faites et les travaux doivent commencer aussi de ce côté, dès que le décret sera rendu. L'importance stratégique de cette ligne fait supposer que les événements de la guerre ne peuvent que hâter la promulgation de ce décret : la guerre elle-même est donc une garantie de plus qui vient s'ajouter pour nous à celles de la paix qui doit la suivre. Les avantages et la sûreté du port, dont nous avons précédemment donné les preuves hydrographiques, feront de la station de Monaco, qui dans le tracé projeté touche à son rivage, un point central de commerce d'un immense avantage pour tout le rayon de propriétés riveraines, tant sardes que dépendantes de la Principauté, qui s'étendent sur les hauteurs comprises entre Beau-

lieu et le Cap-Martin. Nulle difficulté alors de développer sur une vaste échelle bien des industries, celle entr'autres si fructueuse des fleurs, pour laquelle semblent faits nos côtes.

C'est pour nous une satisfaction de pouvoir ainsi, au milieu des entraînements belliqueux, des inquiétudes et des espoirs frémissants qui nous entourent, anticiper sur l'avenir. En retrayant ainsi des espérances dont la voie pacifique nous reste toute ouverte, nous précisons suffisamment nos vœux. Ils sont tous pour la France qui nous est sympathique à tant d'égards, pour le succès de la mission que l'Empereur a confié la vaillante armée dans la quelle, aujourd'hui comme toujours, la Principauté compte un grand nombre de ses enfants.

Jusqu'à présent nous n'avons parlé de la situation anormale de Menton qu'au point de vue du préjudice qu'elle cause aux intérêts généraux du pays.

L'atteinte portée aux droits nationaux par cet acte arbitraire, les divisions intestines causées par sa durée indéfinie, toutes les considérations enfin, qui se résument en un dommage pour le développement et la prospérité de la Principauté, nous les avons mises au jour avec la conviction que la justice de la cause nous a donnée. Il nous reste à ajouter à ces justes récriminations, celles que les intérêts particuliers du Prince auraient dû soulever ici depuis longtemps.

Nous voulons parler de la confiscation de ses biens particuliers situés sur le territoire de Menton et de Roquebrune.

La Commission provisoire qui, à la suite des événements de 1848, se constitua de sa pleine autorité à Menton sous la protection des baionnettes sardes, n'avait de chances de s'y consolider et de réussir dans la réalisation de ses projets, qu'en offrant un appât important aux naïfs esprits qu'elle venait surprendre, et en accordant aux communes entraînées, en même temps que le bénéfice d'un droit conquis, certains avantages

matériels. Aussi, vit-on paraître, premièrement le 12 mai 1848, un décret annonçant que tous les biens situés dans les communes de Menton et de Roquebrune, qui, jusqu'alors avaient constitué le Domaine public, cessaient d'en faire partie et demeuraient la propriété de chacune des Communes sur le territoire de laquelle ils se trouvaient; et, ensuite, un second décret du 12 août suivant, stipulant que tous les biens de quelque nature qu'ils fussent, appartenant au Prince, étaient mis sous sequestre.

Parmi les biens considérables ainsi sequestrés, sous prétexte d'une injuste possession basée sur « un abus de pouvoir », se trouvaient entr'autres:

1° Le château de *Carnolès* avec ses jardins, ses dépendances, son mobilier, etc., acquis par le Prince Honoré V, suivant acte passé devant M^e Oberty, notaire à Menton, le 9 janvier 1818.

2° Le bois du *Cap-Martin*, acquis par le Prince Honoré V de l'Administration des Hospices de Nice, par acte passé devant M^e Barralis, notaire à Nice, le 19 août 1822.

3° Le domaine de *la Madone*, comprenant maison, chapelle, terres, bois, oliviers, citronniers et orangers, acquis de M. Cabanis par le Prince Florestan I^{er} suivant acte sous seing-privé passé le 20 mars 1842 et déposé le 9 avril suivant en l'étude de M^e Imberty, notaire à Menton.

4° La forêt de *Bago-Foran*, acquise par le Prince Charles I^{er} de la famille Vento, de Gènes, dans le courant du 14^e siècle.

5° Quatre grands moulins à blé et un moulin à huile, avec cours d'eau, terrains et dépendances, construits par les Princes Honoré V et Florestan I^{er}.

Il résulte donc de la légalité des titres de possession des biens composant le Domaine privé du Prince, que c'est la Commission provisoire qui s'est rendue coupable, en les sequestrant, de l'abus de pouvoir dont elle cherchait à incriminer le Gouvernement qu'elle attaquait. Quel droit pouvait-elle avoir, pour apposer ainsi un sequestre qu'elle méditait de convertir en dépossession définitive par des manœuvres subrptives qui ont échoué depuis, mais qui n'en furent pas moins depuis **onze années**? Comment le Gouvernement sarde a-t-il pu tolérer une pareille mesure et la laisser exécuter en son nom?...

Il serait, de plus, difficile aujourd'hui à la Commission provisoire de justifier d'une administration régulière de ces biens, et de ses soins à appliquer une partie de leurs revenus à l'entretien indispensable des immeubles: l'élégant château Princier de *Carnolès* et ses jardins sont dans un état de dégradation qui fait horreur et inspire aux étrangers même, de tristes réflexions; le domaine de *la Madone* est, pour ainsi dire, abandonné et sans culture; la forêt de *Bago-Foran* a été saccagée et la plus grande partie des coupes a été vendue par enchères publiques dans les bureaux de l'Intendance de Nice, malgré les protestations diplomatiques et judiciaires des agents du Prince; le bois du *Cap-Martin* est en la possession d'un industriel qui sur sa promesse d'une redevance annuelle au profit des Communes, non exécutée jusqu'ici, a le droit de le déboiser, et de vendre à l'étranger les essences qui le couvrent et où la hache n'avait pas été portée depuis plus de soixante ans.

Il ressort du fait de cette confiscation un dol d'autant plus manifeste qu'il s'est appuyé, pour sa justification devant l'opinion publique, sur des motifs dénués de tout fondement. C'est une tentative particulière de spoliation qui se rattache de toute son illégalité à cette question mentonnaise que, dans les circonstances actuelles, le Piémont doit avoir à cœur d'effacer de son passé.

Le Colonel, V^o de Grandsaigne, premier Aide-de-Camp du Prince, envoyé en mission auprès de l'Empereur des Français, a été reçu à Gènes, le 14 Mai, en audience particulière par Sa Majesté Impériale, qui a daigné l'accueillir avec la plus grande bienveillance et lui a fait remettre une lettre pour Son Altesse.

CHRONIQUE LOCALE

Il n'y aura pas de réception au Palais le Dimanche soir, 22 Mai.

La population de Monaco et des environs s'est portée avec empressement, pendant le courant de cette semaine, sur le passage des troupes françaises qui, en se rendant de Nice à Gènes, traversent le territoire de la Principauté.

Aux cris de *Vivent les Français*, poussés de toutes parts, les officiers et les soldats répondaient par ceux de *Vive le Prince de Monaco*: à Menton, à Roquebrune, ces cris ont été répétés également.

Le caractère éminemment français de notre Prince, ses relations avec la France, le souvenir du long et loyal protectorat français, ainsi que de nos illustrations militaires, telles que Védel, Partouneaux, Bréa, etc., ont en effet conquis depuis longtemps au Souverain et au pays les sympathies du Gouvernement et du peuple français, celles de l'armée en particulier. — Aussi, chaque jour, bon nombre d'officiers sont-ils venus présenter leurs hommages au Prince et visiter la ville et le Palais de Monaco.

Le beau régiment des Lanciers de la Garde Impériale de passage à Menton, a fait séjour dans cette ville vendredi dernier, et un certain nombre des officiers de ce régiment, ayant à leur tête le Lieutenant-Colonel, comte de Montalembert, sont venus à Monaco et descendus au Palais où ils ont été immédiatement reçus par S. A. S.

Après le dîner, pendant lequel la Société chorale a fait entendre divers morceaux patriotiques, ces officiers ont bien voulu accepter un punch qui leur était offert par les officiers de la Garde Nationale et où se trouvait réunie la colonie française, ainsi que le Général Serra, le Gouverneur-Général et la plupart des fonctionnaires.

Les vœux les plus ardents et les plus sympathiques ont été exprimés pour le triomphe des armes françaises, des toasts chaleureux ont été portés à l'Empereur et à l'armée. — M. le Colonel de Montalembert élevant la voix s'est écrié: *Vive le Prince Souverain de Monaco, Menton et Roquebrune*. — Des applaudissements frénétiques et des cris de *Vive la France, Vive l'Empereur* ont répondu à ces paroles.

Dans la soirée, une voiture de la maison du Prince, attelée à quatre chevaux et conduite par des postillons en grande tenue, a reconduit à Menton M. le Colonel de Montalembert et M. le Chef d'Escadron de Biesse qui sont partis accompagnés par le Colonel de Grandsaigne aide-camp de Son Altesse, au milieu des acclamations enthousiastes, de la foule.

Dimanche dernier, la Société chorale de Monaco sous la direction de M. Graire, donnait un concert vocal dans la salle de Théâtre du palais Garbarini. Malgré une brusque pluie survenue à l'heure fixée par le programme, la charmante bonbonnière s'est remplie comme par enchantement.

Nous avons constaté une fois de plus les dispositions très-remarquables de la plupart des jeunes gens qui constituent cette Société, l'ensemble des morceaux qu'ils ont exécutés et leur progrès dans la précision de l'attaque. Quelques romances, des morceaux à deux voix et des quatuors nous ont fourni en outre l'occasion de distinguer des voix d'un timbre très-agréable. Les résultats rapides auxquels les élèves et le professeur sont parvenus doivent les encourager. Inutile de dire que le public leur était tout acquis. La quête faite au profit des pauvres a été très-fructueuse, les applaudissements nombreux; aucune marque de sympathie ne leur a donc manqué.

NOUVELLES

De la Littérature et des Arts.

La réception de M. J. Sandeau à l'Académie française doit avoir lieu, jeudi prochain, 26 de ce mois. C'est M. Vitet qui doit répondre au récipiendaire.

Parmi les manuscrits non imprimés faisant partie de la succession de M. de Humboldt, il se trouve un magnifique ouvrage de géographie plus complet que tous ceux qu'on connaît jusqu'à ce jour.

Toute la bibliothèque du grand publiciste, une des plus précieuses des plus considérables bibliothèques de savant, est devenue avec presque toute sa fortune, l'héritage de son *samulus* J. Seiffert, qui l'a soigné fidèlement et accompagné dans ses voyages pendant trente-trois ans.

Les commandants des diverses stations navales de France ont reçu l'ordre de respecter la frégate Autrichienne *Novara*, en mission scientifique dans l'Australie. Une lettre toute récente de ces parages nous parle de l'accueil tout amical fait par les postes français à l'état-major de son équipage. Ainsi marchent les événements humains; tandis que des banquets et des toasts chaleureux les accueillent au loin, une réception à mitraille leur est préparée en Italie; les mains se croisent là-bas, ici les fusils.

BULLETIN D'ITALIE

Le Duc de Chartres a été interrogé par quelques personnes sur le point de savoir s'il ferait

la campagne dans l'armée piémontaise. Je suis ici, aurait-il dit, pour apprendre le métier des armes. Je n'ai pas à m'inquiéter des causes secrètes et du but caché de la guerre. Je sers dans une armée brave, sous un roi constitutionnel qui a toujours accueilli ma famille avec bonté. Je combats à côté des soldats de la France, je n'ai pas besoin d'en entendre davantage.

* *

ROME. — On donne comme semi-officielle la nouvelle de l'augmentation de la garnison de cette ville, qui sera portée à 9,000 hommes. Jamais autant d'étrangers ne s'y étaient trouvés que le mois dernier, mais le départ est général. La grande-duchesse Cathérine de Russie a été reçue en audience de congé par le Pape. Elle doit, dit-on, traverser la France.

* *

Sa Sainteté a tenu à ce que le riche musée Campana ne sortit pas de Rome; Elle vient d'en faire l'acquisition pour le réunir au musée du Vatican. Cette nouvelle sera hautement applaudie par tous ceux à qui l'art et le nom de Rome sont chers.

* *

VENISE. — Une dépêche annonce la présence d'une flotte française en vue de cette ville.

VARIÉTÉS

L'ŒIL INVISIBLE

ou

L'AUBERGE DES TROIS PENDUS

(Suite.)

Ce jour-là, Toubac me fit sa visite; son grand nez parut à raz du plancher. — Maître Christian, s'écria-t-il, rien à vendre?

Je ne l'entendis pas, j'étais assis sur mon unique chaise, les deux mains sur les genoux, les yeux fixés devant moi. Toubac, surpris de mon immobilité, répéta plus haut: « Maître Christian! maître Christian! » Puis, enjambant la soupente, il vint sans façon me frapper sur l'épaule.

— Eh bien! eh bien! que se passe-t-il donc?

— Ah! c'est vous, Toubac?

— Eh! parbleu! j'aime à le croire. Êtes-vous malade?

— Non... je pense.

— A quoi diable pensez-vous?

— Au pendu!

— Ah! ah! s'écria le brocanteur, vous l'avez donc vu ce pauvre garçon. Quelle histoire singulière!... le troisième à la même place!

— Comment! le troisième?

— Eh! oui. J'aurais dû vous prévenir...

Après ça, il est encore temps... Il y en aura bien un quatrième qui voudra suivre l'exemple des autres... il n'y a que le premier pas qui coûte.

Ce disant, Toubac prit place au bord de mon bahut, battit le briquet, alluma sa pipe, et lança quelques bouffées d'un air rêveur. « Ma foi, dit-il, je ne suis pas craintif, mais si l'on m'offrait de passer la nuit dans cette chambre, j'aimerais autant aller me pendre ailleurs.

« Figurez-vous, maître Christian, qu'il y a neuf ou dix mois, un brave homme de Tubinge, marchand de fourrures en gros, descend à l'auberge du *Bœuf-gras*. Il demande à souper, il mange bien, il boit bien. On le mène coucher dans la chambre du troisième, la chambre verte

comme ils l'appellent; et le lendemain on le trouve pendu à la tringle de l'enseigne.

» Bon! passe pour une fois; il n'y avait rien à dire.

» On dresse procès-verbal, et l'on enterre cet étranger au fond du jardin. Mais voilà qu'environ six semaines après, arrive un brave militaire de Newstadt. Il avait son congé définitif, et se réjouissait de voir son village. Pendant toute la soirée, en vidant des chopes, il ne parla que de sa petite cousine qui l'attendait pour se marier. Enfin, on le mène au lit du gros monsieur, et, cette même nuit, le watchmann qui passait dans la rue de Minnesängers aperçoit quelque chose à la tringle. Il lève sa lanterne: c'était le militaire, avec son congé définitif dans un tuyau de fer-blanc sur la cuisse gauche, et les mains collées sur les coutures du pantalon comme à la parade!

» Pour le coup, c'est extraordinaire! Le bourgmestre crie, fait le diable. On visite la chambre. On récrepit les murs et l'on envoie l'extrait mortuaire à Newstadt.

» Le greffier avait écrit en marge: Mort d'apoplexie foudroyante!

» Tout Nuremberg était indigné contre l'aubergiste. Il y en avait même qui voulaient le forcer d'ôter sa tringle de fer, sous prétexte qu'elle inspirait dès idées dangereuses aux gens. Mais vous pensez que le vieux Nickel Schmidt n'entendit pas de cette oreille.

» Cette tringle, dit-il, a été mise là par mon grand-père. Elle porte l'enseigne du *Bœuf-gras* de père en fils, depuis cent cinquante ans. Elle ne fait de tort à personne, pas même aux voitures de foin qui passent dessous, puisqu'elle est à plus de trente pieds. Ceux qu'elle gêne n'ont qu'à détourner la tête, ils ne la verront pas.

» On finit par se calmer, et pendant plusieurs mois il n'y eut rien de nouveau. Malheureusement, un étudiant de Heidelberg qui se rendait à l'Université s'arrête avant-hier au *Bœuf-gras* et demande à coucher. C'était le fils d'un pasteur.

» Comment supposer que le fils d'un pasteur aurait l'idée de se pendre à la tringle d'une enseigne, parce qu'un gros monsieur et un militaire s'y étaient pendus?... Il faut avouer maître Christian, que la chose n'était guère probable... Ces raisons ne vous auraient pas paru suffisantes, ni à moi non plus. Eh bien... »

— Assez! assez! m'écriai-je; cela est horrible... Je devine là dessous un affreux mystère. Ce n'est pas la tringle, ce n'est pas la chambre...

— Est-ce que vous soupçonneriez l'aubergiste, le plus honnête homme du monde, appartenant à l'une des plus anciennes familles de Nuremberg?

— Non, non, Dieu me garde de concevoir d'injustes soupçons. mais il y a des abîmes qu'on n'ose sonder du regard.

— Vous avez bien raison, dit Toubac, étonné de mon exaltation; il vaut mieux parler d'autre chose. A propos, maître Christian, et notre paysage de Sainte-Odile?

Cette question me ramena dans le monde positif. Je fis voir au brocanteur le tableau que je venais de terminer. L'affaire fut bientôt conclue, et Toubac, fort satisfait, descendit l'échelle en m'engageant à ne plus songer à l'étudiant de Heidelberg.

J'aurais volontiers suivi le conseil du brocanteur, mais quand le diable se mêle de nos affaires, il n'est pas facile de s'en débarrasser.

II

Dans la solitude, tous ces événements se retracèrent à mon esprit avec une lucidité effrayante.

La vieille, me dis-je, est cause de tout... elle seule a médité ces crimes... et les a consommés... mais par quel moyen?... A-t-elle eu recours à la ruse? ou bien à l'intervention des puissances invisibles?

Je me promenais dans mon réduit... une voix intérieure me criait; Ce n'est pas en vain que le ciel t'a permis de voir Flédermausse contempler l'agonie de sa victime... ce n'est pas en vain que l'âme du pauvre jeune homme est venue t'éveiller sous le forme d'un papillon de nuit... Non! ce n'est pas en vain! Christian, le ciel t'impose une mission terrible... Si tu ne l'accomplis pas, crains de tomber toi-même dans les filets de la vieille. Peut-être, en ce moment, prépare-t-elle déjà sa toile dans l'ombre.

Durant plusieurs jours, ces images affreuses me poursuivirent sans trêve; j'en perdis le sommeil; il m'était impossible de rien faire; le pinceau me tombait de la main, et chose atroce à dire, je me surprénais parfois à considérer la tringle avec complaisance. Enfin, n'y tenant plus, je descendis un soir l'échelle quatre à quatre, et j'allai me blottir derrière la porte de Flédermausse, pour surprendre son fatal secret.

Dès lors, il ne se passa plus un jour que je ne fusse en route, suivant la vieille, l'épiais, ne la perdant pas de vue; mais elle était si rusée, elle avait le flair tellement subtil, que sans même tourner la tête... elle me devinait derrière elle... et me savait à ses trousses... Du reste elle feignait de ne pas s'en apercevoir... elle allait au marché... à la boucherie comme une simple bonne femme... seulement... elle hâtait le pas... et murmurait des paroles confuses.

Au bout d'un mois, je vis qu'il me serait impossible d'atteindre à mon but par ce moyen, et cette conviction me rendit d'une tristesse inexprimable.

Que faire? me disais-je. La vieille devine mes projets... elle se tient sur ses gardes... tout m'abandonne... tout... O vieille scélérate!... tu crois déjà me voir au bout de la ficelle!

A force de me poser cette question... que faire?... que faire? une idée lumineuse frappa mon esprit. Ma chambre dominait la maison de Flédermausse, mais il n'y avait pas de lucarne de ce côté. Je soulevai légèrement une ardoise, et l'on ne saurait peindre ma joie, quand je vis toute l'antique mesure à découvert. Enfin, je te tiens! m'écriai-je, tu ne peux m'échapper!... d'ici je verrai tout... tes allées... tes venues; les habitudes de la fouine dans sa tanière... Tu ne soupçonneras pas cet œil invisible... cet œil qui surprend le crime au moment d'éclorre... Oh! la justice!... elle marche lentement... mais elle arrive!

Rien de sinistre comme ce repaire vu de là: — une cour profonde à larges dalles moussues; — dans l'un des angles, un puits dont l'eau croupissante faisait peur à voir. Un escalier en coquille; — au fond, une galerie à rampe de bois; — sur la balustrade, du vieux linge, — la toile d'une paillasse. Au premier étage, à gauche, la pierre d'un égoût indiquant la cuisine; — à droite les hautes fenêtres du bâtiment donnant sur la rue, — quelques pots de fleurs desséchés, tout cela sombre, lézardé, humide.

(La suite au prochain numéro.)

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 Avril au 19 Mai 1859.

NICE, b. *St-Antoine*, c. *Blanchi A.*, m. d.
 MENTON, b. *Ste-Sophie*, c. *Gioan Honoré*, m.
 CERIALE, b. *La Garde*, c. *Falco Ange*, m. d.
 MENTON, b. *St-Jean-Baptiste*, c. *Otto A.* m. d.
 ST-TROPEZ, b. *St-Joseph*, c. *Delpiano J.* vin.
 GÈNES, b. *St-Jean*, c. *Ghio V.* engiens.
 ID., b. *Triomphe*, c. *Parodi André.* engiens.
 ID., b. *St-Jean-Baptiste*, c. *Vaticino J-B* eng.
 ST-RAPHAEL, b. *St-Antoine*, c. *Médecin* vin.
 ST-TROPEZ, b. *Le Cœur Sincère*, c. *Salomone*
 m. d.
 MARSEILLE, b. *Ames du Purgatoire*, c. *Ravel-*
li Ant., m. d.
 NICE, b. *Pont long*, c. *Corradi*, m. d.
 MARSEILLE, b. *Miette Fanny*, c. *Corrax* m. d.
 NICE, b. *Conception*, c. *Pastore Hgnoré*, m. d.

Départs du 13 au 19 Avril

NICE, b. *Ste-Sophie*, c. *Gioan Honoré*, m. d.
 MENTON, b. *La Garde*, c. *Falco Ange*, m. d.
 MARSEILLE, b. *St-Jean-Baptiste*, c. *Otto*, m.
 TOULON, b. *St-Jean*, c. *Ghio V.* engiens.
 ID., b. *Triomphe*, c. *Parodi André*, engiens,
 ID., b. *St-Jean-Baptiste*, c. *Vaticino J-B*, eng.
 VINTMILLE, b. *Le Cœur Sincère*, c. *Salomo-*
ne, m. d.
 MENTON, b. *Ames du Purgatoire*, c. *Ravelli A*
 m. d.
 VINTMILLE, b. *Pont long*, c. *Cerradi*, m. d.
 MENTON, b. *Miette Fanny*, c. *Corrax A.* m. d.
 MENTON, b. *Conception*, c. *Pastore H.* m. d.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

du 15 au 21 Mai 1859

DATES	Thermom. Centigr.			ETAT atmos.
	8 h.	2 h.	6 h.	
15	14 7	15 4	14 6	Pluie
16	15 2	15 9	15 7	Beau
17	15 1	16 »	15 7	id.
18	15 5	16 3	15 9	id.
19	14 8	15 7	14 5	id.
20	15 7	15 9	15 3	id.
21	15 7	16 6	15 1	id.

RESTAURANT NOGHÈS

Rue du Tribunal.

SERVICE A LA CARTE ET PENSIONS DEPUIS 50 FR.

GAËTAN BARRAL

COIFFEUR

LIBRAIRIE VATRIGAN

Ouvrages divers—Papeterie de luxe et ordinaire. Fourniture de bureau—Articles fantaisie
 Registres—Papier de musique, etc. etc.

Commission

6

ALPHONSE KARR.

LES GUÊPES

Une livraison de 32 pages chaque lundi

AVIS Les personnes qui désirent prendre des abonnements aux **GUÊPES**, revue philosophique et littéraire par **Alphonse KARR**, sont priées de s'adresser à **M. P. Féraudy** à l'imprimerie du journal.

Prix de l'abonnement :

Un mois (4 Nos) 3 Fr. Six mois . . . 15 F.
 Trois mois . . . 8 » Un an . . . 25 «

UN NUMÉRO 1 FRANC.

HOTEL

DES VOYAGEURS

tenu par

CLAUDE OLIVIER

Cet hôtel est situé dans la Rue de Lorraine, MONACO.

Tous les ouvrages Français et Etrangers dont il est envoyé deux exemplaires à la rédaction, sont annoncés dans le journal: -un article spécial leur est consacré s'il y a lieu.

Imp. L. Péleraux à Monaco (Principauté)

IMPRIMERIE LITHOGRAPHIE ET TAILLE-DOUCE

L. PELERAUX

SPÉCIALITÉ POUR LES ÉTIQUETTES EN COULEURS ET GAUFFRÉES

HOTEL DES ÉTRANGERS

TENU PAR

GAZIELLO ANGE

Cet hôtel, situé au bord de la mer, à deux pas de l'Établissement des Bains, offre à MM. les voyageurs les avantages d'une position merveilleusement abritée.

JARDINS D'ORANGERS ET DE CITRONNIERS

HOTEL

ET RESTAURANT

DES BAINS

Tenu par **MARIUS BOYER**

Les voyageurs qui visitent la petite ville de Monaco, sont invités à descendre chez Marius Boyer, cuisinier français, chez lequel ils trouveront bonne table et des logements confortables. Inutile de dire que les égards, les prévenances et la modération des prix sont à l'ordre du jour au *Restaurant des Bains* tenu par Marius Boyer.

GAZETTE des EAUX

REVUE GÉNÉRALE
DES BAINS DE L'EUROPE

PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Eaux minérales. — Bains de mer. — Etablissements hydrothérapiques. — Hygiène. — Revues scientifiques. — Renseignements généraux. — Chronique des Eaux. — Revues artistiques. — Théâtres. — Concerts. — Festivals. — Voyages. — Excursions pittoresques. — Itinéraires

Six mois d'été 10 francs — Un an 15 francs.

Un numéro (en timbres-postes) 20 c.

Port en sus pour l'Etranger.

Bureau du Journal, rue Jacob, 30, Paris.

MEISSONNIER PÈRE ET FILS

Rue Saint-Féréol, 73, Marseille.

MAGASIN DE MUSIQUE ET D'INSTRUMENTS

PIANOS de PARIS ORGUES MÉLODIUM

Fabrique de toiles à peindre,

APPRÊTS POUR FLEURS

Maison à Paris et à Toulouse.

Accord et Réparations de Pianos.

H. AUDA Accordeur des Pianos du Palais de S.A. S.

Rue Masséna, 16, — NICE.

APPARTEMENTS

MEUBLÉS

A louer au jour et au mois

M. FIEUX

MÉCANICIEN DENTISTE

de S. A. I. Madame la Grande Duchesse

STÉPHANIE DE BADE

Rue Paradis, 9, près le Jardin-Public, - NICE.